



- Continuités écologiques prioritaires à restaurer et à préserver :**
- d'intérêt national
  - d'intérêt interrégional
  - d'intérêt régional
- Secteurs d'intérêt écologique prioritaires à préserver**
- Mares et mouillères à préserver :**
- Secteur de la plaine de Bière
  - Mares et mouillères
- Sites d'intérêt pour la faune à préserver :**
- Site d'intérêt régional pour l'hibernation des Chiroptères
  - Site de migration d'Amphibiens
  - Secteur de reproduction de Chouettes chevêches
  - Secteur de nidification de Busards
- Secteurs à enjeux paysagers prioritaires à préserver :**
- Éléments d'ensemble paysagers
- Motifs paysagers ou punctuations remarquables :**
- Seuils
  - Silhouettes de villages
  - Corps de ferme remarquables\*
  - Grands domaines et murs d'enceinte\*
  - Alignement d'arbres ou arbres isolés
- Crossonnières en activité**
- Site archéologique à haut potentiel de découvertes à soutenir**
- Patrimoine culturel à protéger en priorité\***
- Espaces forestiers à préserver et valoriser
  - Parcs, jardins et équipements de loisirs à maintenir
  - Espaces agricoles à maintenir
  - Eau, marais et zones humides à préserver
  - Carrières industrielles à insérer dans le paysage et à revaloriser pour des intérêts agricoles et naturels
  - Espaces urbanisés à optimiser
  - Ruptures d'urbanisation à maintenir
- Voies ferrées**
- Voies routières**
- Gares ferroviaires
  - Autoroute
  - Route principale
  - Route régionale
  - Route locale
  - Route non classée
  - Route empiétre
  - Chemin
  - Sentier
- Données structurantes :**
- Départements
  - Périmètre proposé au classement
  - Communes
  - Parties des communes non proposées au classement
  - Bâtiments
  - Cours d'eau
- Mesures 1, 5, 6, 9, 11, 13, 14, 25  
 Mesures 1, 7  
 Mesures 7, 8, 13, 23  
 Mesures 1 à 3, 5 à 7, 15, 17, 19, 23, 25  
 Mesures 5 à 8, 23, 25  
 Mesures 1, 2, 5 à 7, 11 à 13, 17, 19, 23, 25  
 Mesures 1, 2, 5, 6, 11 à 13, 19, 23, 25  
 Mesures 1, 4 à 6, 12, 17, 25  
 Mesures 5, 6, 8, 12, 23, 25  
 Mesures 5, 6, 13, 23, 25  
 Mesures 1, 5, 6, 9, 11, 13, 14, 25  
 Mesures 1, 7  
 Mesures 7, 8, 13, 23  
 Mesures 1 à 3, 5 à 7, 15, 17, 19, 23, 25  
 Mesures 5 à 8, 23, 25  
 Mesures 1, 2, 5 à 7, 11 à 13, 17, 19, 23, 25  
 Mesures 1, 2, 5, 6, 11 à 13, 19, 23, 25  
 Mesures 1, 4 à 6, 12, 17, 25  
 Mesures 5, 6, 8, 12, 23, 25  
 Mesures 5, 6, 13, 23, 25  
 Mesures 1, 5, 6, 9, 11, 13, 14, 25  
 Mesures 1, 7  
 Mesures 7, 8, 13, 23  
 Mesures 1 à 3, 5 à 7, 15, 17, 19, 23, 25  
 Mesures 5 à 8, 23, 25  
 Mesures 1, 2, 5 à 7, 11 à 13, 17, 19, 23, 25  
 Mesures 1, 2, 5, 6, 11 à 13, 19, 23, 25  
 Mesures 1, 4 à 6, 12, 17, 25  
 Mesures 5, 6, 8, 12, 23, 25  
 Mesures 5, 6, 13, 23, 25  
 Mesures 1, 5, 6, 9, 11, 13, 14, 25  
 Mesures 1, 7  
 Mesures 7, 8, 13, 23  
 Mesures 1 à 3, 5 à 7, 15, 17, 19, 23, 25  
 Mesures 5 à 8, 23, 25  
 Mesures 1, 2, 5 à 7, 11 à 13, 17, 19, 23, 25  
 Mesures 1, 2, 5, 6, 11 à 13, 19, 23, 25  
 Mesures 1, 4 à 6, 12, 17, 25  
 Mesures 5, 6, 8, 12, 23, 25  
 Mesures 5, 6, 13, 23, 25
- Données structurantes :**
- Départements
  - Périmètre proposé au classement
  - Communes
  - Parties des communes non proposées au classement
  - Bâtiments
  - Cours d'eau

1 cm sur la carte représente 500 m dans la réalité.  
 Echelle 1 : 50 000  
 Le plan de Parc est une carte d'ensemble n'ayant pas vocation à être interprétée à une échelle plus proche.

**Sources du plan principal :** Agence régionale de la biodiversité (ARB) d'Île-de-France, CORINE Land Cover, Départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DIREAT) d'Île-de-France, Institut Paris Région (Projet de loi de programmation de l'État 2021), Ministère de la Culture, Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), BD Topo © IGN : Parc naturel régional du Gâtinais français.  
**Sources des encadrés :** Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN), Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPECN), Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DIREAT) d'Île-de-France, Fédération européenne des cyclistes, Groupe d'action locale (GAL) Gâtinais français 2023-2027, Île-de-France Mobilités, Institut National des Métiers d'Art, Institut Paris Région, Ministère de la Culture, Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), Point d'accès national transport.data.gouv.fr, Région Île-de-France, Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau (Sandre), BD Topo © IGN : Parc naturel régional du Gâtinais français.  
**Rédaction :** Parc naturel régional du Gâtinais français, Version du 14/02/2025.